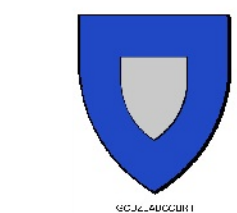


Commune de GOUZEAUCOURT 59269

Plan Local d'Urbanisme



Servitudes d'Utilité Publique



**PLAN
1/1**

Éléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C.)
Art. R121-4
du Code de l'urbanisme



**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord**

D.D.T.M 59

Type Procédure : Révision
Délibération du : 04/08/2015

Date de mise à jour : 03/03/2016
ref : Commune de GOUZEAUCOURT (59269)
- Carte Servitudes.ags
Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfp
Email : ddtm-sud@nord.gouv.fr

LEGENDE

Limite communale

Batiments

AC1 - Protection des Monuments Historiques

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloignée

EL7 - Alignement

Canalisation + zone de protection

I1Bis - Hydrocarbures Liquides - Protection des pipe lines

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement

Voir détail ci-contre

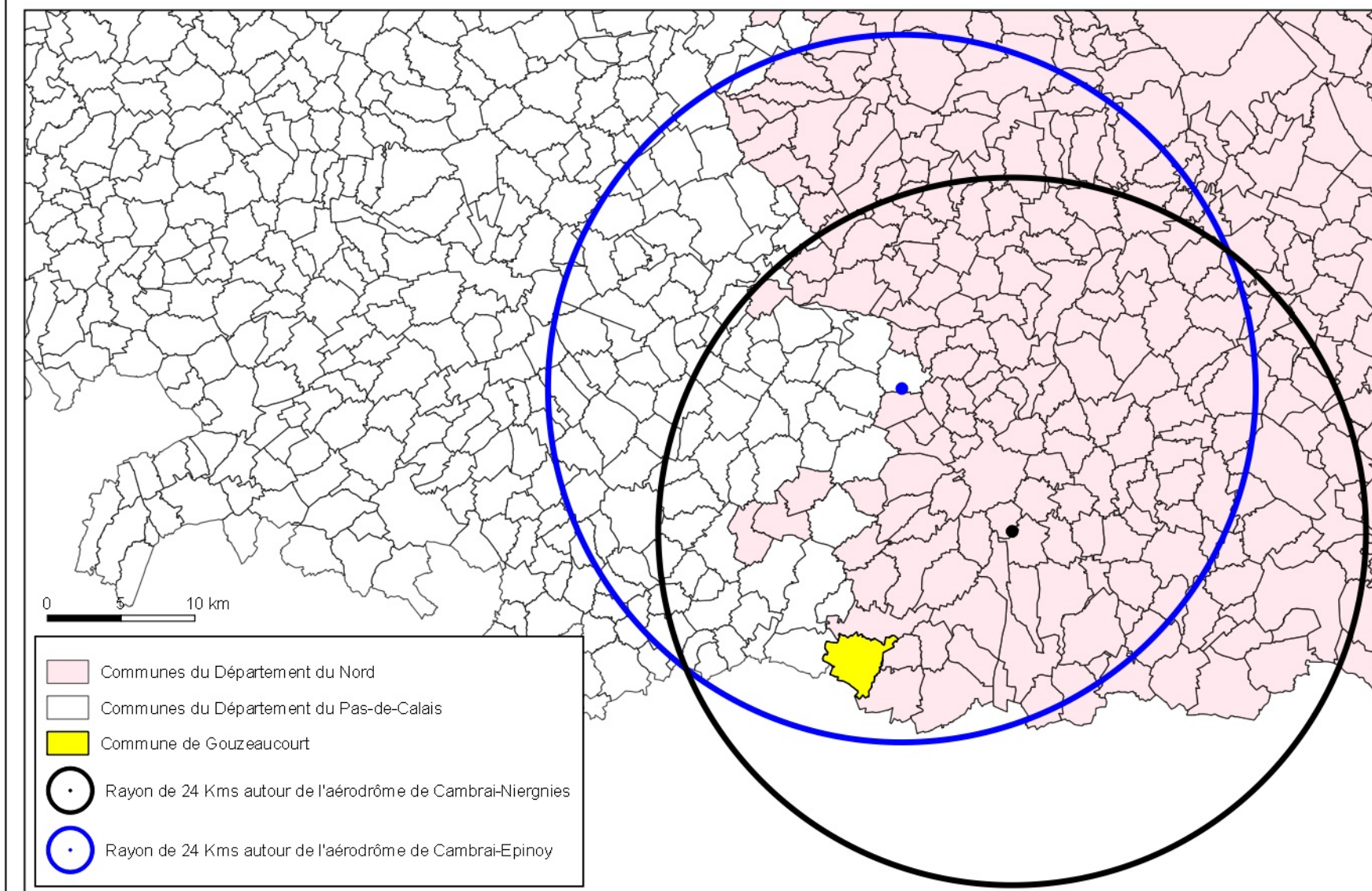
INT1 - Cimetières civils et militaires

NB: La Bande de protection de 100 m ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis

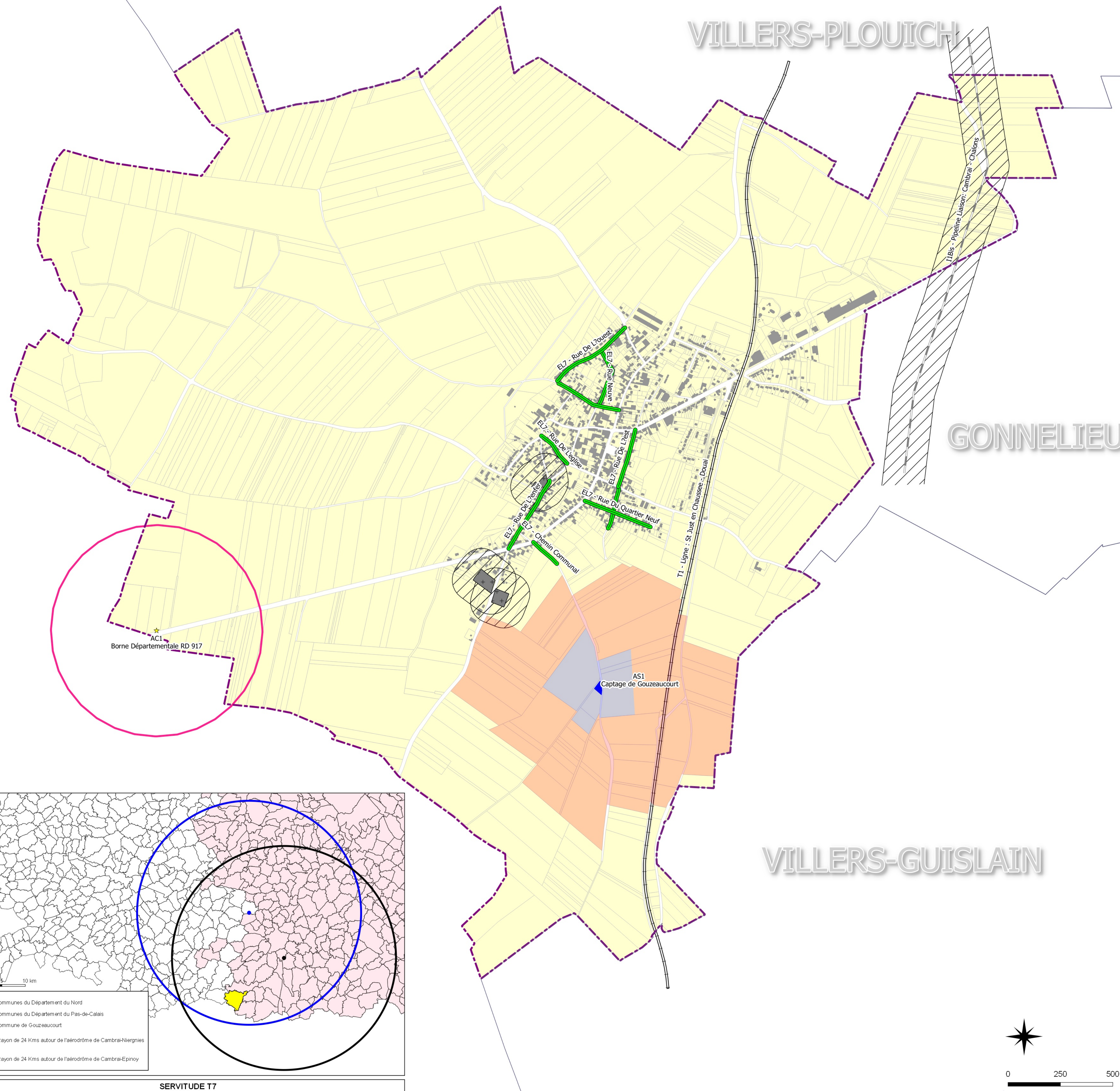
Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné,
via notre site internet à l'adresse suivante:

<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>

Ou contacter directement le gestionnaire.



SERVITUDE T7



VILLERS-PLOUICH

GONNELIEU

VILLERS-GUISLAIN



0 250 500 m